



CA du 20 mars 2021 à la mairie de Sauviat

Présents : Jean-Claude Bonnet, Pascal Challet, Henri Debeuret, Michel Hadjadj, Olivier Faure, Rémi Force, Benoît Laibe, Sabrina Sendin, Brigitte Boiteux

Et Pierre Mignot, élu référent de la Commune de saint Rémy sur Durolle.

Excusés: Florence Dinouard, Emmanuel Durand, Émilie Jaillet, Arlette Chauvet

Accueil de Mme Le Maire de Sauviat: Madame Barnier Rachel

Ordre du jour

- Validation du CA du 06 février
 - Les études de toitures (Palladuc, Saint Rémy, Cunlhat)
 - Toiture de Monsieur Pommeyrol
 - Relation avec la municipalité de Cunlhat
 - Le point sur la demande d'emprunt
 - Nos contrats d'assurance responsabilité civile et contrat par toiture
 - L'avancée du chantier de Saint Rémy
 - Le point avec la mairie de Thiers
 - Présentation du bilan et résultats 2019/2020
 - Les demandes de raccordement avec ENEDIS
 - Préparation de l'AG
 - Communication: news-letter, site
 - Et bien d'autres points suivant l'actualité

Validation du PV du 06 02 2021

Après relecture rapide, le PV est adopté à l'unanimité.

Le point sur les projets

•Local technique TDM:

Mme La maire de Sauviat, adjointe à TDM, précise que le projet a évolué : sera mitoyen au local une recyclerie/ressourcerie dans le cadre d'un écopôle (parc d'activités de développement durable) de 16 000 m² dans la zone de Matussière.

La totalité du toit pourra être disponible à la production solaire avec une partie en autoconsommation et eau chaude sanitaire au profit de la ville.

La future réalisation fait l'objet d'un appel à projet actuel (mars 2021), pour un dépôt de permis de construire prévu au début de 2022 et une fin de construction en 2023.

Il est rappelé à Mme Bournier l'importance d'inclure la Scic dans le cadre du permis de construire pour faciliter l'identification du producteur d'énergie.

•Mairie de Palladuc (9 Kwc)

L'étude de structure est en cours de réalisation, les relevés sont effectués.

Un certificat a été fourni par la mairie pour attester de l'absence d'amiante dans le flocage.

Le coût de l'étude Enedis est inclus dans celle de l'église.

Il est évoqué l'harmonisation des panneaux dans le cadre de la charte PNRLF avec le projet de Solardôme.

- Église de Palladuc (18 Kwc)

Il est prévu à l'intérieur un local adapté pour la partie technique.

L'étude Enedis met en évidence la nécessité de renforcer le réseau aérien (coût: 7000€)

- Tennis de Saint Rémy sur Durolle (126 Kwc)

Une bonne coordination existe avec la municipalité et l'architecte favorise l'avancée du projet.

- Ateliers techniques de Saint Rémy sur Durolle (36 Kwc)

La réalisation s'effectue sur toiture de bac acier après désamiantage

Dans ce cas, la couleur des panneaux sera grise sur grille grise afin de s'harmoniser à l'ensemble du toit en acier.

Les travaux sont prévus en septembre.

- Toiture de M. Durand à Valcivières

. L'étude Enedis chiffre à 8000€.

- Le complexe sportif Sauzedde de Thiers (100Kwc minimum)

Le projet a fait l'objet d'un accord de principe du conseil municipal.

La convention d'occupation temporaire reste en attente de signature bien que la dernière version ait intégré les éléments attendus par les élus : taille des arbres de proximité et entretien de la façade végétalisée aux soins de la Scic.

Il reste à définir plus précisément le coût de la tranchée nécessaire pour le raccordement (qui pourrait éventuellement être réalisée avec le soutien de l'équipe technique de la municipalité).

Une étude technique et thermique sera réalisée par la commune.

- Toiture de M. Pommeyrol à Marsac (18Kwc pour la Scic, 9 Kwc propriétaire)

Avis favorables des ABF obtenu.

Il est convenu de tester le matériel avant la signature du bail afin de vérifier son fonctionnement (Rémi s'en charge).

- Le projet de Cunlhat au point mort

Une invitation de Mme la Maire à une nouvelle réunion n'a pas permis de débloquent l'approche défavorable des nouvelles élues au projet, et ce malgré nos efforts pour rassurer ces dernières sur les aspects de sécurité et d'assurance.

→ ***Le conseil prend la décision d'engager les travaux de Marsac (si le test de l'installation est positif) et Valcivières dès que possible sur fonds propres en attendant l'aboutissement des démarches de prêt.***

Le point sur les démarches bancaires

Les démarches pour l'obtention du prêt traînent. M. Caillot n'a pas fait de retour sur le dernier envoi de pièces d'Henri.

Deux options :

- Envisager une requête auprès du supérieurs de Monsieur Caillot et Reyrolle
- Ouvrir un nouveau dossier auprès du Crédit Agricole (Marie-Adeline Besson) dont on n'a pas fermé le compte associatif.

→ ***Le conseil décide de mener les deux démarches simultanément.***

Le point sur les finances

Olivier transmet et présente un bilan comptable et fiscal 2020 établi par AGC63 Horizon (cf. document sur l'espace partagé)

Le point sur le contrat MAIF

Les garanties proposées par la Maif sont les suivantes (cf. document transmis par Brigitte avec évaluation des coûts):

- 1- La Garantie Dommages aux biens comprenant tous risques complémentaires à ceux de l'installateur (soit vols, vandalismes, risques climatiques).

- 2-La Garantie financière Perte d'Exploitation destinée à compenser les pertes de production d'électricité consécutives à un sinistre (lui-même garanti au titre des dommages aux biens).
- 3-La Responsabilité Civile Maîtrise d'Ouvrage : le porteur de projet peut être mis en cause en première ligne dans des dommages liés à un événement accidentel (corporel, matériel ou immatériel) durant la durée du chantier.
- 4-La Responsabilité Civile Exploitation comprenant outre la responsabilité civile défense, recours juridique et responsabilité civile liée à l'exploitation, les pertes pécuniaires résultant de dommages matériels et immatériels ainsi que les préjudices occasionnés à des tiers.
- 5- La Responsabilité Civile Générale comprenant la responsabilité des sociétaires et de ses réunions /manifestations (sans frais supplémentaires si elle s'adosse à la RCE)
 - ***Le conseil prend la décision de s'engager sur les options 1 à 5 et de souscrire l'assurance RC au 1^{er} avril.***

Le point sur la communication

- Sabrina rappelle qu'il faudra faire l'acquisition de panneaux travaux, comprenant toutes les informations importantes relatives au chantier ainsi que les partenaires financiers (c'est aussi l'occasion de mettre en valeur la Scic)
 - ***Le conseil prend la décision de s'adresser à des professionnels pour la réalisation de ces panneaux.***
- Sabrina propose que l'on organise une randonnée entre Palladuc et Saint-Rémy sur Durolle qui permettrait de communiquer sur deux projets en cours
 - ***A suivre!!***

Questions diverses

- Michel informe que la Scic a reçu des demandes d'information liées au photovoltaïque et notamment aux installations d'autoconsommation. Il souhaiterait qu'un groupe se charge de ces demandes qui font partie de nos engagements par statut.
- Préparation de l'AG:
la date du 3 juillet est envisagée.
En espérant que les premières centrales soient en cours de réalisation (Valcivières, Marsac, Palladuc), il serait intéressant de pouvoir communiquer sur les réalisations et d'en faire une manifestation.
Proposition de Rémi de faire une brève présentation du matériel par le biais des échantillons constructeur.
 - ***Le conseil propose de demander à Emmanuel s'il accepte de mettre à disposition son terrain pour organiser l'AG sur une journée avec temps de rencontre, réunion, débats, repas et randonnée pour ceux qui le souhaitent !***